

Arrêté 2017 – 36

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université, notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

DECIDE :

Article 1 :

Monsieur Alexandre MET-DOMESTICI, Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, est nommé Directeur de la Formation Continue.

Article 2 :

Monsieur Alexandre MET-DOMESTICI reçoit délégation de signature à l'effet de signer, au nom du Directeur, tous certificats de scolarité et attestations.

Article 3 :

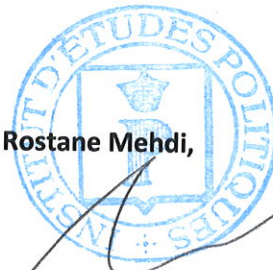
L'arrêté n°2015-26 du 22 juin 2015 est abrogé.

Article 4 :

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 décembre 2017.

Professeur Rostane Mehdi,
Directeur.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 14.12.2017

DATE D’AFFICHAGE : 18.12.2017 .